

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 7 novembre 2016

INFO PRESSE

Une simulation d'accident au lycée Petro Attiti pour sensibiliser aux risques sur les routes

Une matinée de sensibilisation et de prévention à la sécurité routière, initiée dans le cadre d'un projet scolaire mené par une classe de terminale CAP Agents de sécurité, se tiendra mercredi 9 novembre dès 9 h 30 au Lycée Petro Attiti. Ce projet est soutenu conjointement par le gouvernement, les sapeurs-pompiers, la police et la gendarmerie nationale, et les associations qui œuvrent dans la lutte contre l'insécurité routière.

Le temps fort de cette matinée sera consacré à la **simulation d'un accident dans l'enceinte du Lycée**, commentée par un pompier. **Cette simulation débutera à 9 h 30** et durera une heure selon le scénario suivant :

- un promeneur découvre un véhicule accidenté avec deux personnes à son bord, dont l'une d'entre-elles a été éjectée de la voiture,
- appel des premiers secours au 18 (sapeurs-pompiers) pour assurer la prise en charge des victimes et la désincarcération du conducteur du véhicule,
- appel de la police nationale (selon disponibilités) pour délimiter le périmètre de sécurité autour de la zone de l'accident et mener les premières investigations,
- appel du Samu (selon disponibilités) pour l'évacuation sanitaire des victimes, dont celle éjectée du véhicule déclarée décédée.

Parallèlement, plusieurs ateliers de sécurité routière seront proposés par l'association Antinéa (aide aux victimes), le lycée et la direction des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT), toujours dans le but de sensibiliser les jeunes aux risques routiers :

- mise à disposition du simulateur d'accident « autochoc », installation permettant de simuler un choc frontal et mettant en évidence la nécessité de porter la ceinture de sécurité,
- mise à disposition de lunettes simulant la vision sous l'emprise de l'alcool ou du cannabis. Portées lors d'un test de déplacement, elles permettent de mesurer les conséquences de la diminution des capacités visuelles et notamment le manque de maîtrise de ses mouvements après l'absorption d'alcool ou de cannabis,
- présentation du matériel mis à disposition des forces de l'ordre pour lutter contre l'insécurité routière (contrôle d'alcoolémie et de vitesse),
- projection de spots de prévention sur le thème de la sécurité routière.